

**SOCIETEX CORPORATE FINANCE**  
**accompagne pour la seconde fois la cession de l'enseigne**  
**CUIROPOLIS**

**CUIROPOLIS**

Le 24 avril dernier, Monsieur Yvan PIRIO, accompagné par un pool d'investisseurs, a acquis 100% des parts de SARCOS, qui opère au travers de 14 magasins spécialisés dans la distribution de vêtements en cuir sous l'enseigne CUIROPOLIS.

En 2006, Monsieur Jean-Charles QUENSIERRE - présenté par SOCIETEX CF qui conseillait l'ancien dirigeant - avait acquis ce leader français de la distribution de cuir et de fourrure.

Fondée en 1989, l'enseigne CUIROPOLIS a développé au fil des années un réseau de 14 magasins spécialisés situés pour la plupart en zones commerciales de périphérie. CUIROPOLIS propose des produits de marque (Oakwood, Redskins, Schott, Verazzano...) ainsi que des produits de marque propre au travers de ses magasins, d'une superficie moyenne de 400m<sup>2</sup>, tous situés au sud d'une ligne Metz-Bordeaux.

Souhaitant changer d'activité professionnelle, Monsieur Jean-Charles QUENSIERRE a confié à SOCIETEX CF la mission d'identifier des repreneurs potentiels et d'organiser l'ensemble de la mission.

Yvan PIRIO, qui a auparavant dirigé de nombreuses filiales de distribution spécialisée de grands groupes, s'est rapidement distingué comme étant le repreneur idéal grâce à son expérience et sa sensibilité pour le secteur ainsi que le projet de développement qu'il envisage pour CUIROPOLIS. C'est donc aussi bien l'expérience que les opportunités soumises par Yvan PIRIO qui ont convaincu Jean-Charles QUENSIERRE de lui céder son entreprise.

Après un bon exercice 2010-2011 dont le chiffre d'affaires a dépassé 7,5M€ avec une rentabilité toujours très satisfaisante, l'exercice 2011-2012 laisse présager d'intéressantes perspectives de rentabilité de développement. Grâce à l'excellente gestion de Monsieur QUENSIERRE, Monsieur PIRIO pourra s'appuyer sur des bases solides pour continuer le développement de son entreprise.

**Conseils cédant :**

Financier : SOCIETEX CF (Christophe GIECOLD – Thomas DELARUE)

Juridique : JURIDIS CONSEIL (Maître Philippe DUTHOO)

**Conseils acquéreurs :**

Juridique : LERINS AVOCATS (Maître Laurent JULIENNE) et HPLM (Maître Thomas HERMETET)

## **À propos de SOCIETEX CORPORATE FINANCE**

Créé en 1952, SOCIETEX CORPORATE FINANCE est le plus ancien cabinet français indépendant spécialisé dans le conseil en Corporate Finance. Ses domaines d'intervention, en France et à l'étranger, couvrent principalement :

- Le conseil en cession-acquisition - et l'ingénierie financière qui l'accompagne - sur tout le segment du Small et du Mid-Cap : les valeurs des opérations conseillées sont comprises, pour la plupart, entre 2 et 50 millions d'euros.
- L'évaluation d'entreprises sous la marque SVA (SOCIETEX VALUATION & ADVISORY) : valeurs de titres, valeurs des éléments incorporels...

SOCIETEX CORPORATE FINANCE réalise environ 20 transactions chaque année depuis 10 ans avec 200 à 400 millions d'euros de valeur d'entreprises conseillées selon les années. Le cabinet réalise également plusieurs dizaines de missions d'évaluation d'entreprise ou de marque sous la marque SVA.

Fort de la qualité de ses prestations « sur mesure » pour les PME familiales du Mid-Market, SOCIETEX CORPORATE FINANCE est un acteur reconnu et respecté.

SOCIETEX CORPORATE FINANCE, acteur indépendant leader, sur le Marché des Smid-caps, de la fusion acquisition et dans le conseil en évaluation, renforce son intégration au sein du réseau international IMAP, 3<sup>ème</sup> réseau mondial de transactions pour les PME - source Thompson Reuters - mars 2012 - avec 11,290 milliards USD de valeur de transactions en 2011.



## **Contacts SOCIETEX CORPORATE FINANCE**

Christophe GIECOLD  
06 63 38 88 52  
[christophe.giecold@societex.com](mailto:christophe.giecold@societex.com)

[www.societex.com](http://www.societex.com)

SIRET : 34330081000052